



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS  
RÉGION DE LA MAURICIE

— *35 ans d'engagement* —



**RAPPORT ANNUEL**

2024-2025

# TABLE DES MATIÈRES

## 3..... **MOT DU PRÉSIDENT**

### **PRÉSENTATION DE L'ORGANISME**

4..... Mission et valeurs

5..... Historique

6..... Territoire desservi

7..... Accès aux services du Cavac

### **PORTRAIT DE L'ÉQUIPE 2024-2025**

8..... Le conseil d'administration

9..... L'équipe de travail

10..... Conseillères cliniques

11..... Conseillère en ressources humaines et services administratifs

## 12..... **LES POINTS DE SERVICES EN CHIFFRES**

### **PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE**

13..... Clientèle générale

15..... Clientèle moins de 18 ans

16..... Clientèle 65 ans et plus

17..... Clientèle autochtone

### **PROGRAMMES ET SERVICES**

18..... Programmes de référence policière

19..... Accueil / évaluation et premiers contacts

20..... Programmes d'information

23..... Programmes en partenariat avec le milieu judiciaire

25..... Programmes pour enfants et adolescents

## 26..... **TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS**

27..... Intervenant sociojudiciaire de liaison

27..... Chien d'assistance judiciaire

28..... Déploiement

## 29..... **AGENTE DE LIAISON ET D'INTERVENTION EN VIOLENCES SEXUELLES (ALIVS)**

## 30..... **IMPLICATIONS ET REPRÉSENTATIONS**

## 33..... **FORMATION CONTINUE**

## 34..... **REPRÉSENTATIONS DANS LES MÉDIAS**

## 35..... **DÉCLARATION DE SERVICES ET MÉCANISMES DE PLAINTÉ**

## 36..... **TÉMOIGNAGE DE LA PART D'UN PARTENAIRE**

## 37..... **MOT DE LA FIN**

## MOT DU PRÉSIDENT

Au cours de l'exercice 2024-2025, 5 041 personnes, ont eu recours aux services du CAVAC de la Mauricie. Ce chiffre témoigne, non seulement de la pertinence, mais aussi de la nécessité de notre mission. L'année a été marquée par le lancement des tribunaux spécialisés en matière de violences sexuelles et en violence conjugale au Palais de justice de Shawinigan, puis à celui de Trois-Rivières, en présence du ministre de la Justice, Monsieur Simon Jolin-Barrette, et des élus de notre région.

Ces déploiements ont constitué des jalons importants et nous auront permis l'embauche de trois intervenantes sociojudiciaires de liaison, en plus de l'intégration de Mays, notre chien d'assistance judiciaire et son acolyte, l'intervenante-responsable, toutes deux formées par la Fondation MIRA. Cette dyade intervenante et chien d'assistance judiciaire, apportera assurément du réconfort et du soutien, pour les personnes victimes devant rendre témoignage à la cour.

*« Ensemble, nous poursuivons notre mission, pour et avec les personnes victimes ! »*

Nous soulignons également le 35<sup>e</sup> anniversaire de notre CAVAC, ainsi que l'engagement exceptionnel de Monsieur Benoît Villemure, membre fondateur et trésorier du conseil d'administration depuis 35 ans. Monsieur Villemure a d'ailleurs reçu différentes distinctions honorifiques, dont celles de Son Excellence, la Gouverneure générale, le Très Honorable Premier Ministre du Canada, ainsi que notre Ministre de la Justice du Québec. Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos administrateurs et accueillons avec fierté l'Inspecteur Michael Provencher, dans les rangs de notre conseil. Nous soulignons aussi le développement d'un nouveau poste stratégique, accordé par la DAPVIC, celui de notre conseillère en gestion des ressources humaines et service administratif.

Enfin, j'adresse ma reconnaissance aux conseillères cliniques, à toute notre équipe ainsi qu'à notre directeur général. Votre engagement et votre professionnalisme, permettent au CAVAC de la Mauricie de remplir sa mission avec conviction. Votre dévouement est la force de notre CAVAC !



Pierre Boisvert  
*Président du conseil d'administration*

***Merci !***

# PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

## MISSION

Le CAVAC de la Mauricie est composé de différents professionnels qui offrent des services de première ligne aux personnes touchées, de près ou de loin, par un acte criminel. Au CAVAC, nous sommes là pour vous. Que vous soyez victime, témoin d'un acte criminel ou un proche touché, nos services sont offerts gratuitement et en toute confidentialité. Peu importe si une démarche judiciaire est en cours, si le crime a été signalé à la police ou si l'auteur est inconnu — vous avez le droit d'être soutenu, écouté et accompagné.

## VALEURS

Nous croyons en la force de chaque personne. C'est pourquoi nos interventions sont guidées par les besoins, les décisions et le rythme de chacun. En misant sur l'autodétermination et le pouvoir d'agir, nous vous accompagnons dans un processus où vous êtes au centre, libre de reprendre votre place et votre voix.

« L'empowerment » est le moteur de tout ce que nous faisons.

Au Québec, nous comptons sur un réseau de 17 Centres d'aide aux victimes d'actes criminels. Tous unissent leurs forces pour former le Réseau des CAVAC et pour assurer le soutien et l'accompagnement des personnes victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins. Le CAVAC de la Mauricie se montre proactif auprès des personnes victimes d'actes criminels, notamment, en favorisant une prise de contact rapide dès le dépôt d'une plainte policière. Nous nous assurons ainsi d'offrir aux personnes victimes un soutien rapide et des outils qui leur permettront de retrouver leur équilibre.

**Accompagnement à la cour**

**Intervention psychosocio-judiciaire**

**Intervention post-traumatique**

**Information sur les droits et recours**

**Assistance technique**

**Soutien dans les démarches**

**Orientation vers les ressources spécialisées**

Pour l'année financière 2024-2025, ce sont  
**5 041** personnes qui ont reçu nos services



# HISTORIQUE

**1990** : Ouverture officielle du CAVAC de la Région de Trois-Rivières, le 1er février.

**1998** : Ouverture des points de services pour l'accompagnement à la cour aux Palais de justice de Drummondville, de Shawinigan et de Victoriaville.

**2004** : Ouverture du point de services au Palais de justice de La Tuque.

**2005** : Début des services dans la Communauté Atikamekw de Wemotaci.

**2011** : Signature du Protocole d'entente régional pour l'implantation d'un service d'agent d'intervention (SAI), projet pilote avec la Sûreté du Québec.

**2011** : Déménagement du siège social du CAVAC au 950, rue Royale, bureau 104, à Trois-Rivières.

**2012** : Signature de l'Entente sur l'accès aux informations nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'informations pour les victimes d'actes criminels.

**2017** : Signature de l'Entente concernant la communication de renseignements personnels nécessaires aux fins d'assurer l'information de certaines victimes d'actes criminels visées par la loi sur le système correctionnel du Québec, entre la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) et le CAVAC de la Mauricie. Programme de référence et d'information des décisions d'octroi (PRIDO). Signature de la convention intervenue entre l'École nationale de police du Québec (ENPQ), le CAVAC de la Mauricie et le CAVAC Centre-du-Québec. Signature de la convention entre la Ville de Trois-Rivières et le CAVAC de la Mauricie. Programme de référence policière (RPTR) avec agent d'intervention en poste à la Direction de la police de Trois-Rivières (DPTR).

**2018** : Intégration du CAVAC de la Mauricie au Comité directeur du Programme d'accompagnement Justice – Santé mentale (PAJ-SM) du CIUSSS MCQ, . Déploiement du poste d'agente de liaison en violences sexuelles (ALIVS) pour le CAVAC de la Mauricie. - Participation au Forum Lexic2 pour comprendre et contrer les violences sexuelles vécues par les communautés LGBTQ+.

**2019** : Initiation de la démarche de planification stratégique - Implantation du Programme de mesures de rechanges pour adultes (PMRG), pour les districts judiciaires de Trois-Rivières et Saint-Maurice.

**2022** : Déploiement du projet-pilote de tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et de violence conjugale, au Palais de justice de La Tuque.

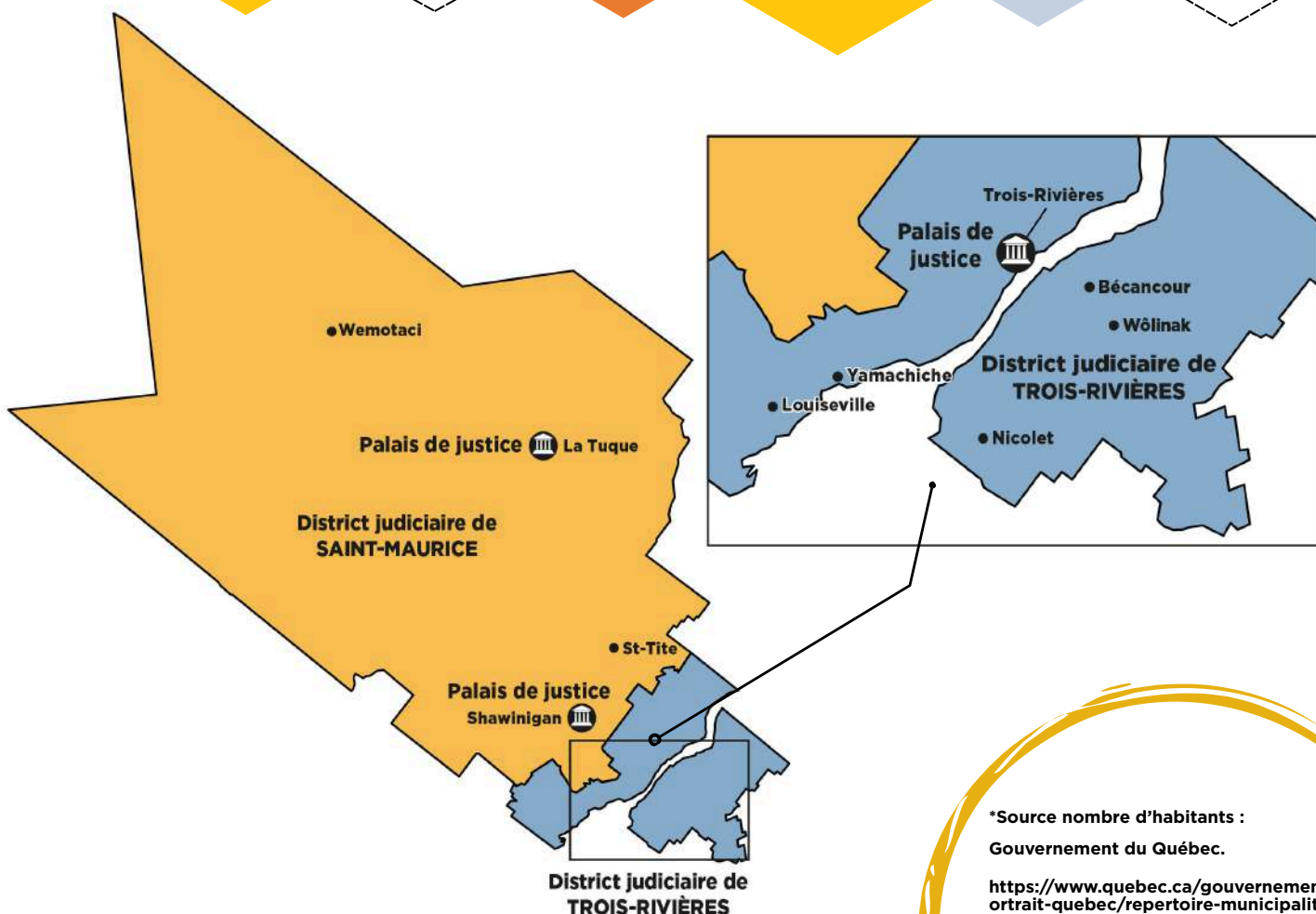
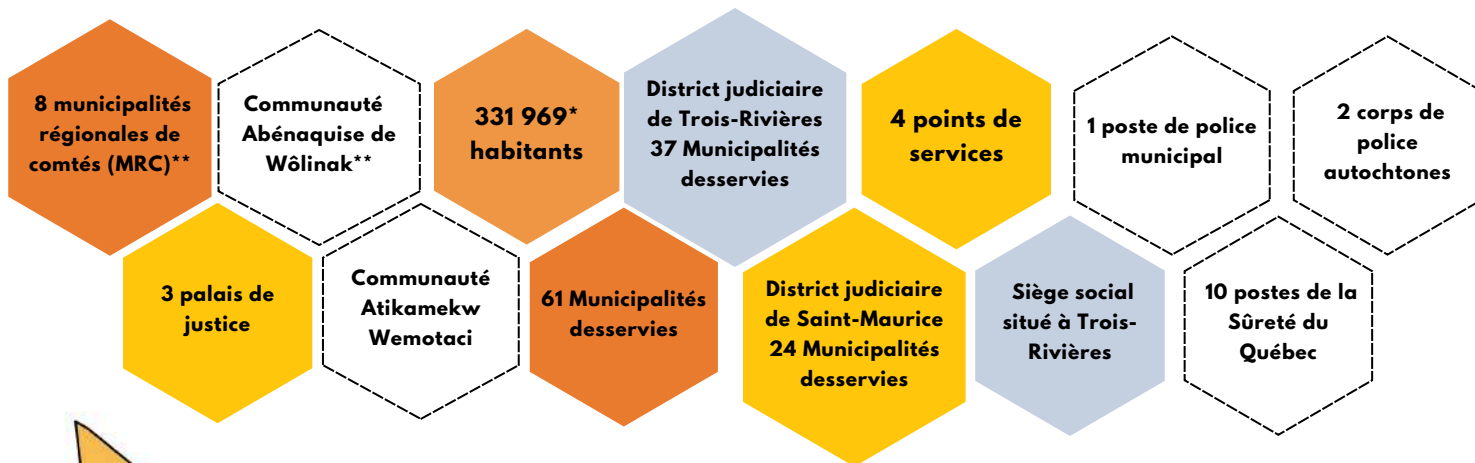
**2024** : Déploiement du Tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et en violence conjugale (TSVSVC) pour le Palais de justice de Shawinigan en avril. Déploiement du TSVSVC pour le Palais de justice de Trois-Rivières en octobre. Déploiement du Programme d'accompagnement avec l'intervenante-responsable du chien d'assistance judiciaire.

**2025** : 35e anniversaire du CAVAC de la Mauricie



# TERRITOIRE DESSERVI

En Mauricie, les services sont offerts au siège social, situé à Trois-Rivières, au Palais de justice de Trois-Rivières, de Shawinigan, de même qu'à celui de La Tuque. Notre territoire couvre la région de la Mauricie, plus spécifiquement sur l'entremise de deux districts judiciaires : celui de Trois-Rivières, incluant la Communauté Abénaquise de Wôlinak, la MRC Bécancour, la MRC Nicolet-Yamaska, située au Centre-du-Québec\*\* et le district judiciaire de Saint-Maurice, couvrant la Communauté Atikamekw de Wemotaci et les Palais de justice de La Tuque et de Shawinigan.



\*Source nombre d'habitants :  
Gouvernement du Québec.

<https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/repertoire-municipalites?field=municipalite&municipalite=all>

# ACCÈS AUX SERVICES DU CAVAC

Pour obtenir les services du CAVAC de la Mauricie, différentes portes d'entrées sont disponibles. La personne peut elle-même communiquer directement avec le CAVAC ou elle peut être référée par l'un de nos partenaires, par le biais des différents programmes d'information.

## Demande de services



Victimes, proches,  
témoins,  
intervenants



Évaluation des  
besoins par le CAVAC



Prise en charge par  
l'équipe de suivi

## Offre de services



Référence  
policrière (SQ,  
DPTR)



Prise de contact auprès des personnes référées



Référence du  
Ministère de la  
justice / DPCP



Prise en charge par  
l'équipe de suivi



Référence  
de la  
CQLC



# PORTRAIT DE L'ÉQUIPE 2024-2025

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Président** : **Inspecteur Pierre Boisvert**, Retraité, Président et Titulaire de l'Association professionnelle des officiers Sûreté du Québec.
- **Vice-présidente** : **Me Catherine Roberge**, Procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales - Directeur des poursuites criminelles et pénales - Bureau Centre-du-Québec.
- **Trésorier** : **Monsieur Benoît Villemure**, Retraité, Agent de gestion financière – Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- **Secrétaire** : **Madame Johanne Vachon**, Retraîtée - CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.
- **Administrateur** : **Monsieur Nicolas Berthelot**, Ph.D psychologue. Professeur titulaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières - Département des Sciences infirmières.
- **Administrateur** : **Lieutenant Hugo Fournier**, Officier d'opération, Centre de service MRC de Maskinongé - Louiseville, Sûreté du Québec.
- **Administrateur** : **Inspecteur Michaël Provencher**, Division des enquêtes et soutien opérationnel, Normes professionnelles et du développement organisationnel - Direction de la police de Trois-Rivières.



### **Réunions du conseil d'administration :**

6 réunions régulières

1 Assemblée générale annuelle le 20 juin 2024

Plusieurs rencontres de comités de travail en cours d'année

## L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe du CAVAC de la Mauricie est composée d'employés professionnels, formés dans différents domaines, tels qu'en travail social (collégial et universitaire), en psychoéducation, en sexologie, en criminologie, en psychologie, en administration des affaires, en ressources humaines, en techniques d'éducation spécialisée, en techniques d'intervention en délinquance, en techniques juridiques et en techniques administratives, et ce, afin d'offrir un service multidisciplinaire.

### Direction

Dave Lysight, Directeur général

### Conseillère en ressources humaines

#### et service administratif :

Nathalie Lampron

### Conseillères cliniques :

Céline Bordeleau

Geneviève Desjarlais

### Agents d'Intervention :

Laurie Béland

Myriam Belhumeur

Jennifer Boucher

Mylène Bureau

Noémie Champagne-Carignan

Mélina Drouin

Audrey M. Lacoursière

Renée-Anne Lafontaine

Valérie Lepage

Ariane Marinier

Marilou Perron

Marie-Pier Tessier-Juneau

### Agents de soutien aux interventions :

Lorie Aubin

Claudia Blais

Andréanne Chevette

Daphné Damphousse-Joly

Roxanne Dubé

Sabryna Durand

Mélanie Lemieux

Marie-Ève Martel

Bianka Pigeon

Mathieu Plourde Cossette

Nancy Pronovost

Steeve Villeneuve



## CONSEILLÈRES CLINIQUES

auprès des agents d'intervention et auprès des agents de soutien aux interventions

Cette année, notre équipe d'agentes d'intervention a accompli un travail remarquable. Ensemble, elles ont fait preuve d'une grande autonomie, de professionnalisme et d'une belle capacité d'adaptation.

Malgré les nombreux défis, elles ont su mener à bien la poursuite de l'implantation des tribunaux spécialisés dans nos districts judiciaires. Chaque intervenante s'est impliquée pleinement : que ce soit en acceptant de nouveaux rôles comme intervenante socio judiciaire de liaison, en participant à des formations de perfectionnement ou en contribuant activement aux différents mécanismes mis en place pour y parvenir.

L'année a aussi été marquée par une hausse importante des demandes de service via le programme d'accueil et d'évaluation. Chaque situation a été traitée avec rigueur et empathie, afin d'orienter les personnes vers les meilleures ressources disponibles.

Enfin, je tiens à souligner les progrès remarquables dans l'utilisation des outils technologiques. Ces efforts ont permis d'améliorer notre efficacité, tant pour rejoindre la clientèle que pour traiter les demandes d'indemnisation, facilitant ainsi l'accès aux services et la transmission de l'information.

Geneviève Desjarlais  
Conseillère clinique

*Merci à chacune pour votre engagement, votre passion et votre dévouement. Vous faites une réelle différence.*

Ce fut une belle année pleine de nouveaux défis pour l'équipe d'agents de soutien aux interventions du CAVAC de la Mauricie. À noter entre autres, l'implication du CAVAC dans le programme PAJ-SM +, qui permet d'impliquer davantage les personnes victimes dans cette trajectoire judiciaire.

Également, un nombre accru de demandes pour le programme témoin enfant (PTE) et des formations sur les nouveaux programmes de préparation au témoignage a permis la bonification des outils et l'élargissement de la clientèle à qui ces programmes peuvent être offerts.

Je tiens à souligner la formidable capacité d'adaptation de l'équipe d'agents de soutien, qui a fait face à de nombreux bouleversement de leurs méthodes de travail, que ce soit en raison de la grève des postes, de modifications des pratiques en raison de contraintes externes, ou tout simplement de mise à jour de protocoles déjà en place pour assurer un meilleur suivi auprès de la clientèle.

*Bravo à toute l'équipe!*

Céline Bordeleau  
Conseillère clinique

## CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Arrivée en novembre dernier, j'ai eu le plaisir de me joindre à une équipe engagée et dynamique. Dès mon entrée en poste, j'ai concentré mes efforts sur plusieurs dossiers. Parmi ceux-ci : effectuer le virage numérique en comptabilité et gestion financière, structurer et amorcer le virage numérique pour la tenue de dossiers en ressources humaines, revisiter en profondeur notre processus d'embauche afin d'offrir une expérience candidat fluide et accueillante, soutenir l'équipe de gestion sur le plan administratif, participer à l'établissement du budget 2025-2026, préparer la Demande d'aide financière annuelle, sans oublier l'embauche de trois nouvelles personnes et l'actualisation de notre politique de gestion des ressources humaines.

Ces premiers mois ont été marqués par une belle confiance et liberté pour mettre en place de nouvelles pratiques. Je me réjouis de contribuer, grâce à mes compétences et expérience en gestion, en communication et en ressources humaines à faire évoluer nos façons de faire en misant sur l'innovation, l'organisation... et l'humain, toujours.



Nathalie Lampron  
*Conseillère en ressources humaines et services administratifs*

# LES POINTS DE SERVICES EN CHIFFRES

## Trois-Rivières

Nombre de dossiers actifs au 31 mars 2025 : 1 288  
Nouveaux dossiers ouverts : 896  
CAVAC-INFO : 1 201  
INFOVAC PLUS : 3 166  
Accompagnements à la Cour : 578

## Shawinigan

Nombre de dossiers actifs au 31 mars 2025 : 614  
Nouveaux dossiers ouverts : 358  
CAVAC-INFO : 401  
INFOVAC PLUS : 1 220  
Accompagnements à la Cour : 209

## Tribunal Jeunesse

Région de Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque

Nombre de dossiers actifs au 31 mars 2024 : 67  
Nouveaux dossiers ouverts : 54  
Accompagnements à la Cour : 36

## La Tuque

Nombre de dossiers actifs au 31 mars 2025 : 114  
Nouveaux dossiers ouverts : 87  
CAVAC-INFO : 102  
INFOVAC PLUS : 384  
Accompagnements à la Cour : 55

# PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE 2024-2025

## Clientèle générale

**5 041**  
personnes ont  
reçu des services



**12 070**

Services directs ont été rendus



**70,72%**

De cette clientèle est impliquée dans une procédure judiciaire



**52 861**

Services d'informations ont été rendus

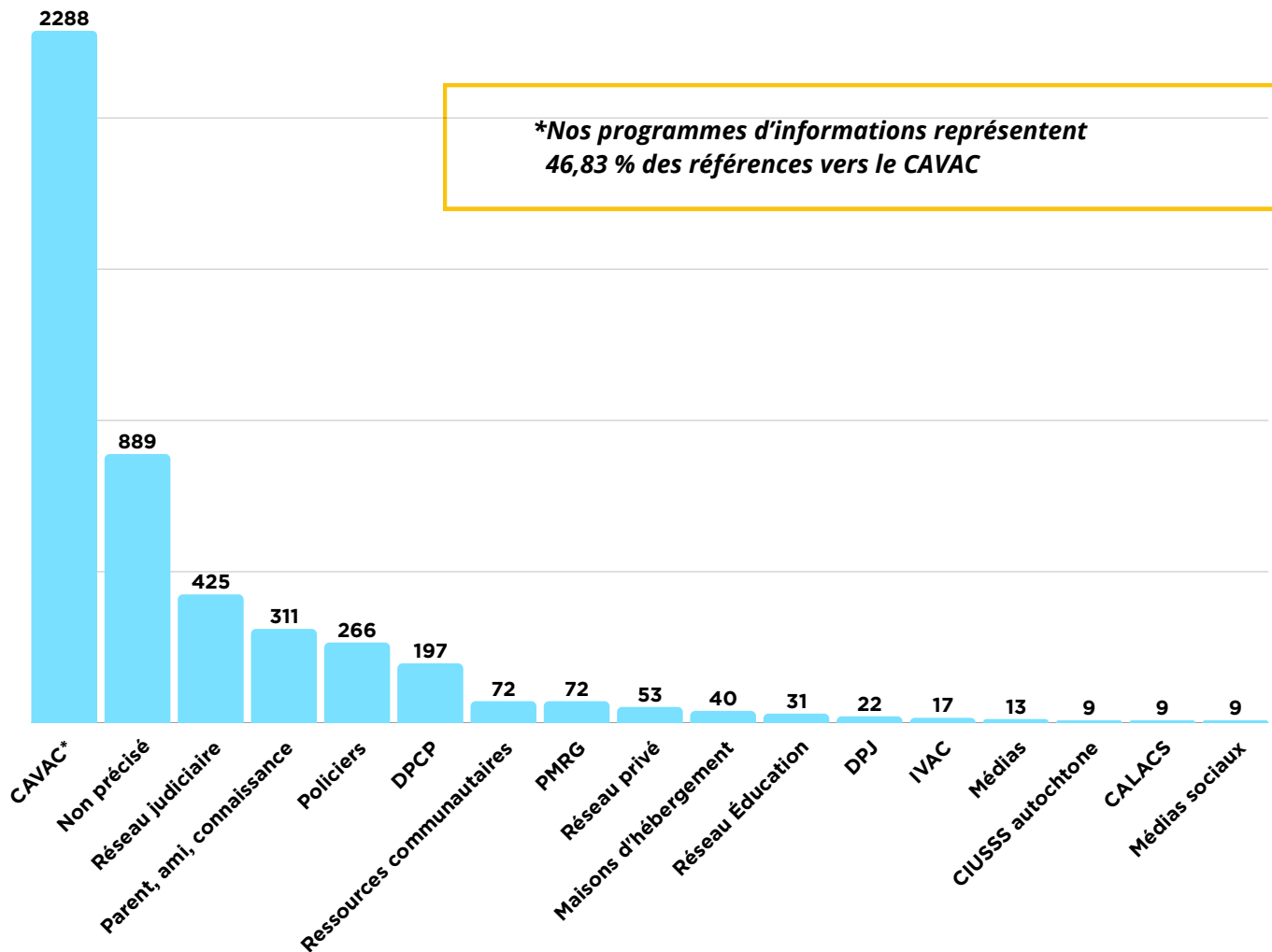


**83%**

De cette clientèle aurait signalé le crime à la police

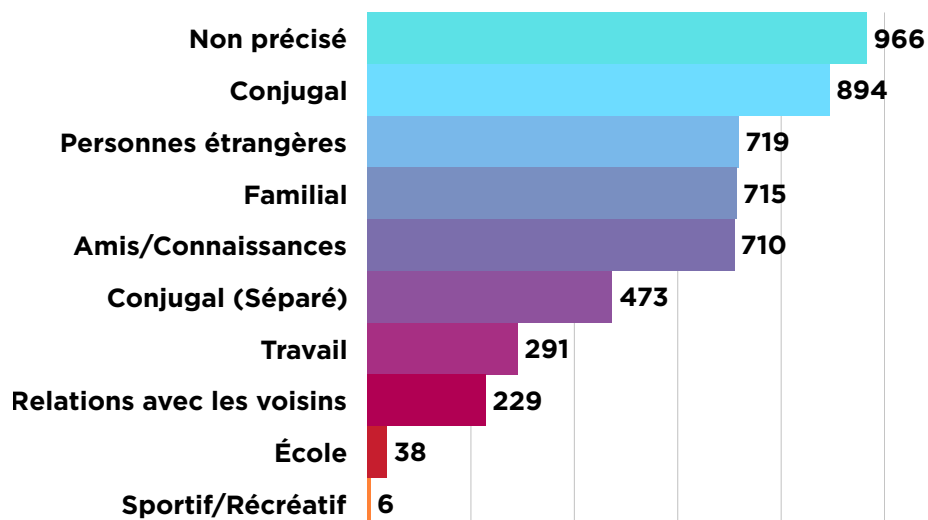
## Références

Seules les principales références sont inscrites dans ce tableau



## Contexte du crime

Pour les 5 041 personnes qui ont reçu des services



## Parmi les 5 041 personnes ayant reçu des services, on compte...

**3 860**

Personnes victimes

**643**

Proches

**232**

Ne sais pas

(Toutes personnes hors mandat)

**84**

Intervenants

**222**

Témoins

### Genre

**3 428**

Femmes

**1 563**

Hommes

**50**

Autres

Personne s'identifiant à un autre genre que masculin ou féminin

4 046 crimes contre la personne  
80,32%

618 crimes contre la propriété  
12,26%

374 crimes autres et autres situations impliquant un véhicule moteur  
7,42%

## Type de crime

Seuls les principaux type de crime sont inscrit

Voie de fait\* : 35,16%

Infraction à caractère sexuel : 20,46%

Menace : 10,43%

Non précisé : 6,29%

Harcèlement criminel/Communication harcelante : 5,57%

Autre (contre la personne) : 4,40%

Fraude : 4,34%

Vol simple : 3,39%

Introduction par effraction (domicile et autres) : 2,03%

Conduite dangereuse/Conduite facultés affaiblies : 1,86%

Méfait/vandalisme : 1,17%

Homicide : 1,09%

Vol qualifié : 0,75%

Enlèvement/Séquestration : 0,54%

Tentative de meurtre : 0,50%

Incendie criminel (propriété et personne) : 0,48%

Autres (contre la propriété) : 0,40%

## Clientèle moins de 18 ans

### Type de crime

**Infraction à caractère sexuel : 52,76%**

**Voie de fait (incluant : simple, armé, lésion et grave) : 21,11%**

**Menace : 7,54%**

Autre (incluant : autre personne, autres et ne sait pas) : 5,53%

Harcèlement criminel/Communication harcelante : 4,52%

Délit de fuite et conduite dangereuse causant la mort ou des blessures : 2,02%

Homicide : 1,01%

Vol simple : 1,01%

Tentative de meurtre : 1,01%

Vol qualifié : 0,50%

Fraude : 0,50%

Intimidation : 0,50%

Traite/proxénétisme/exploitation sexuelle : 0,50%

Introduction par effraction (maison) : 0,50%

**227**

PERSONNES  
MINEURES

**174**

Filles

**46**

Garçons

**7**

Autres

Personne s'identifiant à un autre genre que masculin ou féminin

**0-5 ans | 1 personne**

**6-13 ans | 27 personnes**

**14-17 ans | 199 personnes**

## Clientèle 65 ans et plus



**359**  
Personnes  
victimes

**72**  
Proches

**25**  
Témoins

**7**  
Autres  
Intervenants ou  
accompagnateurs

**233**  
Hommes

**230**  
Femmes

**315** crimes  
contre la personne  
68.03 %

**135** crimes  
contre la propriété  
29.16 %

**13** crimes autres  
Incluant l'utilisation d'un  
véhicule moteur  
2.81 %

## Type de crime

\*Autre inclut également : autre  
(personne, autre propriété et aucun

**Voie de fait (incluant : simple, armé, lésion et grave) : 34,12%**

**Fraude : 13,82%**

**Menace : 11,88%**

Infraction à caractère sexuel : 9,94%

Vol simple : 5,18%

Introduction par effraction (domicile et autre) : 4,32%

Autres : 3,03%

Harcèlement criminel/communication harcelante : 3,89%

Méfait /Vandalisme : 3,24%

Conduite dangereuse et conduite avec les facultés affaiblies ou non : 2,38%

Homicide : 1,94%

Tentative de meurtre : 1,73%

Vol d'un véhicule moteur : 1,51%

Vol qualifié : 0,86%

Crime relatif à la conduite d'un véhicule moteur : 0,44%

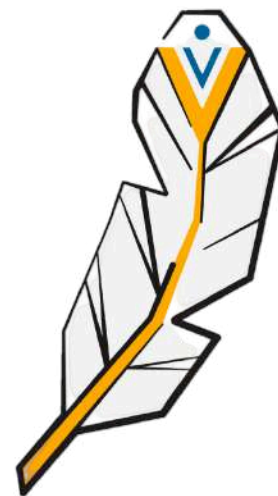
Intimidation : 0,43%

Enlèvement/Séquestration : 0,22%

## Clientèle autochtone

Depuis 2007, des intervenants du CAVAC se déplacent dans la Communauté de Wemotaci. La majorité des personnes autochtones habitant dans l'agglomération de Ville de La Tuque sont d'origine Atikamekw.

Les services du CAVAC de la Mauricie sont offerts aux membres des Premières Nations vivant en milieu urbain et en communauté autochtone. Trois communautés autochtones se retrouvent sur notre territoire, soit Wemotaci (en Haute-Mauricie), Opitciwan (également en Haute Mauricie est desservie par le CAVAC Saguenay-Lac-Saint-Jean), et Wôlinak (Communauté Abénaquise, située sur la Rive-Sud de Trois-Rivières).



**74**  
Femmes

**14**  
Hommes

**1**  
Autre  
Ne s'identifiant ni au genre masculin ni féminin

Infraction à caractère sexuel : 32  
Voie de fait : 30  
Voie de fait armé : 6  
Menace : 5  
Harcèlement : 4  
Voie de fait avec lésions : 3  
Autres crimes (personne) : 3

Attikameks : 78  
Abénaquis : 6  
Autres Nations : 5

Méfait : 1  
Vol simple : 1  
Incendie criminel : 2  
Conduite avec facultés affaiblies : 1  
Infraction relative à la conduite d'un véhicule : 1



# PROGRAMMES DE RÉFÉRENCE POLICIÈRE

## RÉFÉRENCE POLICIÈRE TROIS-RIVIÈRES (RPTR)

Durant la dernière année financière, **1 259 dossiers** ont été reçus via les listes d'événements, ce qui totalise la référence de **1456 personnes**. Ces rapports d'événements concernent majoritairement les crimes contre la personne avec ou sans plainte officielle, et dans une plus faible proportion, les crimes contre la propriété, ainsi que les bris de promesse, d'engagement ou de probation. Chacun de ces dossiers a été traité individuellement par les intervenantes afin de déterminer si un contact s'avérait opportun. À la suite de cette analyse, **407 personnes ont été contactés**.

## RÉFÉRENCE POLICIÈRE SURETÉ DU QUÉBEC (RPSQ)

Au cours de l'année financière 2024-2025, **2 476 personnes** ont été référées aux agentes d'intervention en poste, par l'entremise de ce protocole.

Suite à l'évaluation des dossiers, ce sont **540 personnes** qui ont été contactées par les agentes d'intervention en poste.

*Une tournée des postes du centre de service de Maskinongé a été réalisée par les agentes d'intervention en poste.*

*Merci aux postes de Bécancour, Nicolet, St-Boniface, Louiseville, Des Chenaux et au poste Autoroutier pour leur accueil.*

*\*Certaines personnes n'ont pas été contactées uniquement dû au fait qu'elles étaient déjà inscrites dans nos services au moment où le dossier a été traité.*



## ACCUEIL / ÉVALUATION - PREMIERS CONTACTS

Au CAVAC, le service d'accueil et d'évaluation est l'un des premiers points de contact pour les personnes touchées par un acte criminel. C'est là que rigueur et empathie prennent tout leur sens : nos agentes d'intervention prennent le temps d'écouter, de comprendre et de cerner les besoins spécifiques de chaque personne.

Lors de ces appels, l'approche est humaine et respectueuse du rythme de chacun. Les questionnements sont accueillis sans jugement, et les échanges permettent d'orienter la personne vers les services les plus adaptés à sa situation — qu'il s'agisse d'un accompagnement offert par le CAVAC ou de références vers d'autres ressources pertinentes.

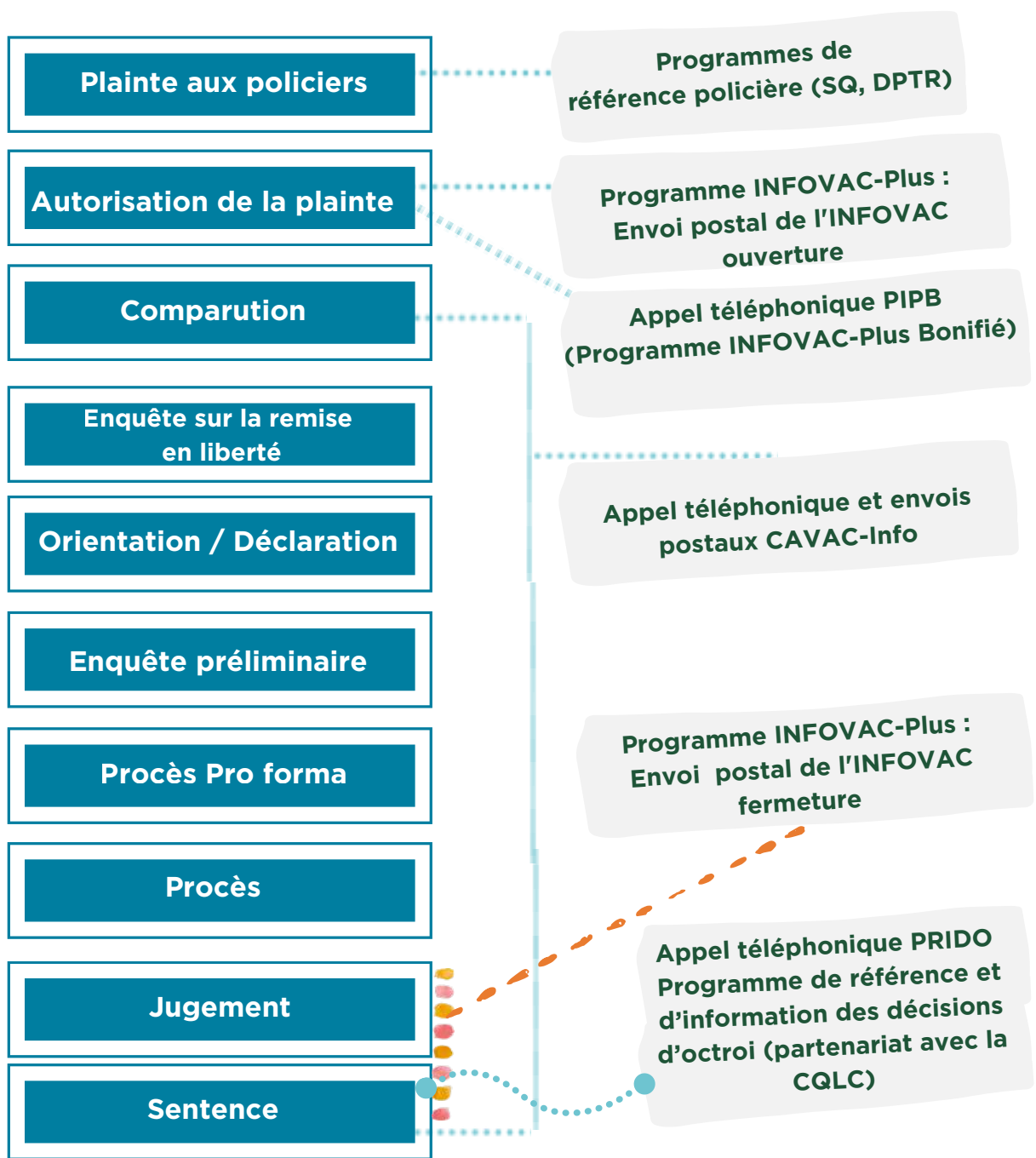
Pour offrir ce service avec justesse, nos intervenantes doivent posséder une connaissance approfondie du réseau communautaire, public et judiciaire. Cette expertise leur permet de proposer des pistes concrètes et adaptées à chaque réalité. La collaboration avec nos partenaires est également au cœur de notre approche. Elle nous permet de créer des ponts, de faciliter les démarches et d'assurer une continuité dans le soutien offert aux personnes victimes d'un acte criminel ainsi qu'à leurs proches.



En 2024-2025, ce sont **2089** appels qui ont été traités dans le cadre du service accueil/évaluation.

# PROGRAMMES D'INFORMATION

Depuis plusieurs années, le ministère de la Justice du Québec mandate le Réseau des CAVAC pour informer les personnes victimes des procédures judiciaires les concernant, que ce soit à la Cour du Québec ou à la Cour supérieure. La collaboration avec les services judiciaires et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) est essentielle à la mise en œuvre de ce programme.



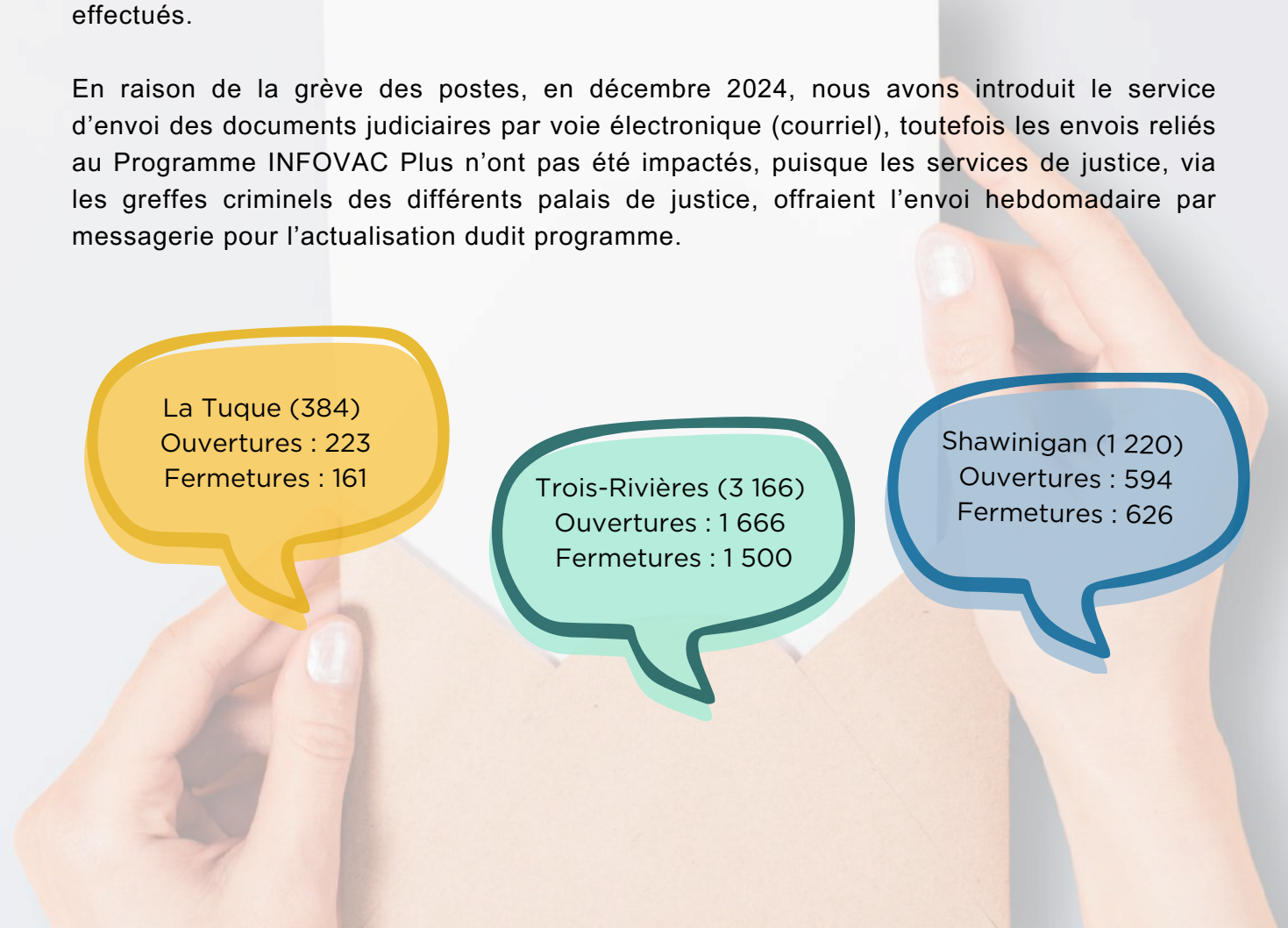
## PROGRAMME INFOVAC-PLUS

Le programme INFOVAC-Plus a pour première mission d'informer les personnes victimes d'actes criminels dont la situation a mené à une procédure judiciaire. Une lettre, ainsi que des documents d'information, leurs sont acheminés par la poste. Dans cet envoi, nous invitons les personnes victimes à contacter le CAVAC, afin de bénéficier des services d'aide, d'information sur la procédure judiciaire, d'accompagnement à la cour et de soutien dans leurs démarches. L'assistance technique afin de compléter différents formulaires est également offerte.

Lorsque la procédure judiciaire est terminée, un nouvel envoi postal est acheminé aux personnes victimes pour les informer du dénouement de la procédure et pour les inviter de nouveau à nous contacter si elles ont différents besoins ou des questionnements à cet effet.

Lorsque l'accusé est condamné à une peine d'emprisonnement, nous nous assurons de faire parvenir les formulaires pouvant être complétés afin que la victime puisse bénéficier d'un suivi de la part de la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) ou de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC), s'il s'agit d'une peine d'emprisonnement provinciale ou fédérale. Au total, **4 770 envois postaux** ont été effectués.

En raison de la grève des postes, en décembre 2024, nous avons introduit le service d'envoi des documents judiciaires par voie électronique (courriel), toutefois les envois reliés au Programme INFOVAC Plus n'ont pas été impactés, puisque les services de justice, via les greffes criminels des différents palais de justice, offraient l'envoi hebdomadaire par messagerie pour l'actualisation dudit programme.



La Tuque (384)  
Ouvertures : 223  
Fermetures : 161

Trois-Rivières (3 166)  
Ouvertures : 1 666  
Fermetures : 1 500

Shawinigan (1 220)  
Ouvertures : 594  
Fermetures : 626

## PROGRAMME INFOVAC-PLUS BONIFIÉ (PIPB) ET PIPB JEUNESSE

Le programme PIPB vise à informer les personnes victimes d'actes criminels impliquées dans une procédure judiciaire, en leur transmettant des documents explicatifs sur leurs droits, le déroulement judiciaire et les services disponibles. Un suivi téléphonique est effectué pour valider la réception des documents, répondre aux questionnements et offrir un accompagnement adapté tout au long du processus.

Le volet PIPB Jeunesse s'adresse aux victimes d'un contrevenant âgé de moins de 18 ans, dans le cadre de procédures relevant de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Il comprend également des envois postaux et un suivi téléphonique. Ces programmes permettent un contact humain et soutenant, favorisant une meilleure compréhension du système judiciaire et un accompagnement personnalisé pour les personnes victimes.

## PROGRAMME CAVAC-INFO ET CAVAC-INFO JEUNESSE

Les programmes CAVAC-Info et CAVAC-Info Jeunesse visent à informer rapidement les personnes victimes d'un acte criminel lorsqu'un document judiciaire est produit. Ils permettent de transmettre des renseignements sur la détention ou les conditions de mise en liberté de l'accusé, qu'il soit adulte ou adolescent (dans le cadre de la LSJPA).

Les personnes victimes reçoivent un appel téléphonique personnalisé pour clarifier l'information, répondre à leurs questions et leur offrir les services du CAVAC, incluant le suivi de la procédure judiciaire. Le document judiciaire leur est également envoyé par la poste ou par courriel, selon ce qui leur convient le mieux.

Cette année, ce sont **815** personnes qui ont été jointes par un appel téléphonique dans le cadre de l'un ou l'autre des programmes d'informations.

**889** tentatives téléphoniques ont aussi été effectuées dans le but de rejoindre les personnes victimes.

À souligner cette année, nos agents de soutien ont offert **267** heures d'intervention téléphonique auprès des personnes victimes dans le cadre des programmes d'information. Ceci représente une **augmentation de 83 heures** comparativement à l'année financière 2023-2024.

# PROGRAMMES EN PARTENARIAT AVEC LE MILIEU JUDICIAIRE

## PAJ-SM+ PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT JUSTICE ET SANTÉ MENTALE

Le PAJ-SM+ est un programme d'aide qui vise à adapter les procédures judiciaires à la réalité d'une personne accusée d'un acte criminel lorsqu'elle présente des vulnérabilités sur le plan de la santé mentale ou cognitive. Les objectifs du programme sont notamment d'assurer l'accompagnement et le suivi de la personne accusée par l'élaboration d'un plan d'intervention et d'encadrer la personne par une équipe interdisciplinaire afin de diminuer les risques de récidives et de contribuer à la contribution du public. Dans le cadre du PAJ-SM+, le CAVAC reçoit du bureau des procureurs aux poursuites criminelles et pénales les coordonnées des personnes victimes concernées par les dossiers ayant été orientés vers le PAJ-SM. Le CAVAC entre alors en communication avec ces dernières pour leur transmettre de l'information sur le programme, répondre à leurs questions et mettre en place une offre de services. Avec leur consentement, le CAVAC effectue une rétroaction au procureur concerné, entraînant un travail collaboratif bénéfique aux personnes victimes.

Trois-Rivières :  
76 dossiers traités

Shawinigan:  
2 dossiers traités

*Le programme PAJ-SM+ a débuté en décembre 2024 pour la Région de Shawinigan.*

## BAR BRACELET ANTIRAPPROCHEMENT

Le Bracelet antirapprochement (communément appelé « BAR ») est un outil de protection complémentaire pour les personnes victimes de violence conjugale ou d'exploitation sexuelle.

Le bracelet antirapprochement est un outil électronique de géolocalisation qui sert à éviter qu'un accusé ou condamné pour un délit commis en contexte conjugal ou d'exploitation sexuelle s'approche de la personne victime ou d'une zone précise. (Source : site web du Ministère de la Sécurité Publique du Québec).

Concrètement, le MSP communique avec le CAVAC lorsqu'une évaluation BAR est demandée dans un dossier. Le CAVAC peut alors établir un contact avec la personne victime au dossier, lui transmettre de l'information utile, valider son intérêt envers la mesure et mettre en place des scénarios de protection en cas de non-respect des conditions par la personne accusée, en plus de faciliter le contact entre la personne victime et les intervenants du MSP.

Trois-Rivières :  
28 demandes  
reçues

Shawinigan :  
12 demandes  
reçues

La Tuque :  
1 demande  
reçue

## **PMRG** PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGE GÉNÉRAL

Le PMRG est un processus de déjudiciarisation destiné aux adultes, proposé comme alternative à la procédure judiciaire criminelle traditionnelle. Placé sous l'autorité du DPCP, il repose sur une approche de justice réparatrice, permettant aux personnes victimes de participer si elles le souhaitent. Le programme vise à responsabiliser le contrevenant et à réparer les torts causés, à travers trois types de mesures : réparation envers la personne victime, réparation envers la collectivité et activités de sensibilisation

Si ces mesures sont complétées avec succès, le contrevenant bénéficie de la déjudiciarisation de son dossier. La mise en œuvre du PMRG est assurée par le Réseau Équijustice, qui accompagne l'accusé et informe ou implique la victime selon ses souhaits. En somme, la justice réparatrice dans le PMRG transforme un processus souvent perçu comme punitif en une démarche humaine, constructive et inclusive, qui cherche à réparer plutôt que punir, tout en préservant la dignité de chacun.

Dans le cadre de ce programme, le CAVAC reçoit de l'information du bureau des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, ainsi que du Réseau Equijustice, à différents moments de la mise en application du PMRG. Les intervenants à ce programme peuvent alors transmettre aux personnes victimes l'information sur le programme et référer au procureur en cas de besoin. Les personnes victimes peuvent également, si elles le souhaitent, participer au programme de mesure de rechange, par exemple via une médiation avec la personne accusée.

Trois-Rivières :  
72 dossiers

La Tuque:  
13 dossiers

Shawinigan:  
31 dossiers

## **PRIDO** PROGRAMME DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION DES DÉCISIONS D'OCTROI

Le CAVAC de la Mauricie, en collaboration avec la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC), permet l'actualisation du Programme de référence et d'information des décisions d'octroi (PRIDO). Ce programme s'adresse à toute personne victime souhaitant être avisée des décisions de la CQLC et ayant formulé une demande à cet effet. Ce service s'adresse aux personnes victimes dans des contextes de violence conjugale ou sexuelle, ou à toute personne dont la sécurité est compromise. Les personnes souhaitant faire la demande peuvent bénéficier de l'assistance du CAVAC lorsque vient le moment de compléter le formulaire. Au cours de l'année 2024-2025, ce sont **7 personnes** qui ont été contactées dans le cadre du PRIDO.

# PROGRAMMES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

## PROGRAMME EN-JEU

Le Programme En-Jeu du CAVAC de la Mauricie offre un suivi psychosocial à court terme pour les enfants de 5 à 13 ans victimes ou témoins d'actes criminels, ainsi que pour leurs parents. Le programme comprend 5 rencontres axées sur l'expression, la compréhension et la gestion des réactions liées à l'événement.

Chaque rencontre inclut un suivi individuel pour l'enfant et le parent, suivi d'un moment de mise en commun. L'enfant développe des compétences liées aux émotions, à l'estime de soi et au soutien social, tandis que le parent est accompagné dans son rôle et ses propres réactions.

Le programme est conçu et actualisé localement, avec des intervenants spécifiquement formés.

Un guide d'intervention est en cours de développement (mise en page, infographie, format), avec l'objectif de le diffuser à l'ensemble du Réseau des CAVAC. Ce projet a été lancé en 2024-2025 et se poursuivra au prochain exercice financier.

Ainsi, en 2024-2025, ce sont **23** enfants et adolescents qui ont été outillés grâce à l'accompagnement offert par nos services destinés aux personnes mineures.



## PROGRAMME TÉMOIN ENFANT (PTE)

Ce programme vise, par un certain nombre de rencontres avec l'enfant, à faciliter son témoignage à la cour criminelle. La réalisation de ce programme a pu être possible grâce à l'initiative du CAVAC de l'Outaouais et au soutien de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles, du Ministère de la Justice du Québec et du Réseau des CAVAC.

Le Programme Témoin Enfant permet, par le biais des rencontres, de travailler les compétences de l'enfant afin de faciliter l'expérience de son passage à la cour et non pas de le préparer sur le contenu de son témoignage.

Avec l'apport financier du Ministère de la Justice du Québec, le CAVAC de la Mauricie assure la promotion du Programme Témoin Enfant auprès de nos partenaires, des corps policiers et des procureurs aux poursuites criminelles et pénales.



# TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE 2024-2025

Avec la collaboration de l'Équipe du CAVAC de la Mauricie, dédiée au TSVSVC et Sophie Bergeron, Coordonnatrice au déploiement des TSVSVC pour le Réseau des CAVAC.

Le tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et de violence conjugale s'implante par le biais de projets-pilotes depuis novembre 2021, dans le cadre de la Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale (Loi 92 - LQ 2021, c 32), ainsi plusieurs projets-pilotes de tribunaux spécialisés ont été déployés dans quelques districts judiciaires, à travers différentes vagues depuis 2021-2022, et d'autres s'implanteront d'ici novembre 2026, où l'ensemble de tous les palais de justice du Québec seront couverts.

Ce grand projet de société a comme objectif principal, d'offrir aux personnes victimes de violences sexuelles ou de violence conjugale, un cheminement adapté à leurs besoins, à leurs attentes et à leurs situations spécifiques. Réunissant plusieurs partenaires œuvrant auprès des personnes victimes, à divers moments de leur trajectoire au sein du processus judiciaire, l'implantation du modèle de Tribunal spécialisé place le CAVAC au centre de l'aide et de l'accompagnement psychosocial des personnes victimes de violences sexuelles et de violence conjugale, en visant les meilleures pratiques sociojudiciaires.

En Mauricie, **trois tribunaux spécialisés** sont déployés sur notre territoire. Le premier, celui de La Tuque, faisant partie de la première vague des 5 projets-pilotes de tribunaux spécialisés au Québec, a été annoncé en avril 2022. Pour compléter le district judiciaire Saint-Maurice, celui du Palais de justice de Shawinigan, faisant partie de la 3e vague en mars 2024. Finalement, le 8 octobre 2024 a été annoncé le déploiement pour le Palais de justice de Trois-Rivières (4e vague de déploiement), par le ministre de la Justice, Monsieur Simon Jolin-Barrette, lors de son passage dans notre région.

L'implantation des tribunaux spécialisés aura permis l'ajout de 5 ressources : une intervenante responsable du chien d'assistance judiciaire (MIRA) et quatre intervenantes sociojudiciaires de liaison (ISL).

## Rencontres effectuées par les intervenants sociojudiciaire de liaison pour l'année 2024-2025 :

La Tuque:  
22 rencontres  
initiales et de  
réévaluation

Shawinigan:  
48 rencontres  
initiales et de  
réévaluation

Trois-Rivières :  
Début au cours  
de l'automne  
2025

## ISL INTERVENANT SOCIOJUDICIAIRE DE LIAISON

L'intervenant sociojudiciaire de liaison (ISL) occupe un rôle central et au cœur des tribunaux spécialisés avec notre partenaire le DPCP. L'ensemble de nos agentes d'intervention ont participé aux différentes cohortes de formation, quant au rôle de l'ISL dans le cadre du tribunal spécialisé. Ainsi, certaines des agentes d'intervention peuvent agir ponctuellement à titre d'ISL, lorsque celles en poste, ne peuvent réaliser leur rôle, comme elles occupaient déjà un rôle d'intervenante de confiance auprès de ces personnes victimes. Tant nos ISL que notre équipe d'intervention, ont pu avoir accès à des formations avec des connaissances fines sur différents sujets, entourant les violences sexuelles et la violence conjugale. Nous tenons à remercier le Ministère de la Justice du Québec, qui grâce à son financement, rend accessible et cela gratuitement, à l'ensemble des partenaires des Tribunaux spécialisés.

## CHIEN D'ASSISTANCE JUDICIAIRE

Concernant le projet de l'intervenante-responsable du chien d'assistance judiciaire, notre intervenante a participé aux classes d'attribution à la Fondation MIRA en novembre 2024. Depuis décembre 2024, notre nouvelle collègue à quatre pattes, Mays, a intégré les rangs de notre CAVAC. **Notre duo est installé dans un local aménagé au Palais de justice de Trois-Rivières.** L'offre de service, le formulaire de référencement ont été mis en place et le service a pu se déployer graduellement au cours du mois de mars 2025. Mays est un chien avec un caractère calme et curieux. Elle est sensible et attentive aux autres.

Le rôle de Mays est d'accompagner les victimes dans les dossiers des tribunaux spécialisés (violence conjugale et violence sexuelle). Par sa présence, elle offre un soutien et une présence réconfortante pour la personne victime. Le service d'accompagnement avec le chien d'assistance judiciaire est déployé dans les trois palais de justice de la Mauricie, soit La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières.

**En mars 2025, le duo a accompagné un total de 6 personnes** ayant été victimes d'un actes criminels lors de différentes étapes tel que la préparation au témoignage, l'enquête préliminaire, le procès et une audience où la sentence est annoncée.



*Mays  
Chien d'assistance judiciaire*

Roxanne Dubé  
*Intervenante -responsable du  
chien d'assistance judiciaire*



## DÉPLOIEMENT

Le 8 octobre 2024, étaient présents au Palais de justice de Trois-Rivières le Ministre de la Justice, Ministre responsable des Relations canadiennes, Leader parlementaire du Gouvernement du Québec et Député de Borduas, Monsieur Simon Jolin-Barrette, accompagné de ses collègues, Madame Sonia LeBel, Ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Présidente du Conseil du trésor et Députée de Champlain, de Monsieur Jean Boulet, Ministre du Travail, Ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec et Député de Trois-Rivières et de Monsieur Simon Allaire, Président de la Commission de l'économie et du travail et Député du comté de Maskinongé. Monsieur Paul Carbonneau, Préfet de la MRC de Maskinongé et Maire de la Municipalité de Yamachiche, était aussi du nombre des invités du milieu politique.

Monsieur Jolin-Barrette, a profité de cette visite dans notre région, afin d'annoncer le déploiement du Tribunal spécialisé au Palais de justice de Trois-Rivières. L'annonce de l'octroi de deux postes ISL au CAVAC de la Mauricie, pour le district judiciaire de Trois-Rivières, a été réalisée, ainsi que l'arrivée prochaine de notre chien d'assistance judiciaire, suite aux classes d'attribution à la Fondation MIRA, vers la fin novembre, début décembre 2024. Une tournée des locaux potentiels pour que les personnes victimes puissent être dans des endroits sécuritaires, chaleureux, avec une touche humaine et de nature (biophilie), seront des éléments considérés lors de l'attribution des locaux permanents. Pour l'instant, des locaux temporaires ont été mis à la disposition du CAVAC, afin que les ISL qui entreront en poste, ainsi que l'intervenante-responsable du chien d'assistance judiciaire, puissent avoir leurs bureaux de travail, pour accueillir les personnes victimes, pour leur offrir les services requis en fonction de leur situation. Ces locaux sont ajoutés au deux locaux disponibles pour le service régulier d'accompagnement à la cour.



Rangée de devant, de gauche à droite : Monsieur **Jean Boulet**, Ministre du Travail, Madame **Sonia LeBel**, Ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Monsieur **Simon Jolin-Barrette**, Ministre de la Justice, Monsieur **Simon Allaire**, Député du Comté de Maskinongé

Rangée du fond, de gauche à droite : Madame **Céline Bordeleau**, Me **Catherine Roberge**, Procureure cheffe adjointe, Direction des poursuites criminelles et pénales, bureau Centre-du-Québec, Madame **Valérie Lepage**, Madame **Nancy Pronovost**, Monsieur **Dave Lysight**, directeur général du CAVAC de la Mauricie, Madame **Roxanne Dubé**, Madame **Geneviève Desjarlais**, Madame **Myriam Belhumeur** et Madame **Jennifer Boucher**.

Absent sur la photo : Monsieur **Paul Carbonneau**, Maire de la Municipalité de Yamachiche.

# AGENTE DE LIAISON ET D'INTERVENTION EN VIOLENCES SEXUELLES (ALIVS)

En plus d'être exclusivement dédiée aux suivis psychosociaux et post-traumatiques auprès des clientèles victimes de violences sexuelles, notre agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS), aura également effectué **les représentations et les implications suivantes au cours de l'année financière 2024-2025** :

25 avril 2024 : Journée de réflexion sur l'exploitation sexuelle - avec la Piaule, Drummondville

9 mai 2024 : Forum provincial en violence conjugale et violences sexuelles organisé par le Comité intersectoriel du CIUSS MCQ.

20 septembre 2024 : Participation au 5-à-7 pour le soulèvement du 45e anniversaire du CALACS de Trois-Rivières.

10 octobre 2024 : Colloque et 10e anniversaire d'Emphase MCQ.

11 octobre 2024 : Rencontre Réseau des CAVAC, Comité de pratique pour les ALIVS et les intervenant.e.s de l'Équipe dédiée en exploitation sexuelle (EDIES).

5-6 novembre 2024 : Formation du Carrefour sécurité en violence conjugale (CSVC).

18 février 2025 : Rencontre de membres de l'équipe du CAVAC de la Mauricie avec l'équipe du CALACS Entraid'Action.

27 février 2025: Participation au Comité du Réseau des CAVAC pour le développement et la réflexion d'outils d'interventions, en vue de la Trajectoire en violences sexuelles pour les Tribunaux spécialisés.

4 mars 2025 : Activité de réseautage avec le CALACS de Trois-Rivières, lors de la Semaine de lutte en matière d'exploitation sexuelle.

13 mars 2025 : Présentation du processus judiciaire et du processus de plainte à Emphase MCQ.

Représentation à la Table régionale de concertation Santé et bien-être des Hommes (4 rencontres annuelles et des rencontres en sous-comités).



Marie-Pier Tessier-Juneau  
*Agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS)*



# IMPLICATIONS ET REPRÉSENTATIONS 2024-2025

## **Comités du Réseau des Cavac**

Comité Bonnes Pratiques des Responsables cliniques du Réseau des CAVAC : 6 rencontres

Rencontres responsables cliniques Réseau CAVAC - 4 rencontres

Rencontres relatives aux Programmes préparation-témoignage (Témoignage-enfant (PTE), Témoignage violences sexuelles et violence conjugale (PTVSVC), Témoignage à la barre) - 4 rencontres

## **Partenaires judiciaires**

Comité D'analyse Intersectorielle pour la Révision des Enquêtes (DIRE) en matière d'agression sexuelle de la Direction de la police de Trois-Rivières (DPTR) : 1 rencontre

Rencontre de mécanismes de collaborations avec le Ministère de la Sécurité Publique : 1 rencontre

Activités avec le Carrefour Sécurité en violence conjugale (CSVC) et autres ressources en violence conjugale - 4 rencontres

Comité directeur du Programme d'accompagnement Justice - Santé mentale Plus (PASJ-SM+) - 6 rencontres

Rencontres partenaires pour le Programme de mesures de rechange général (PMRG) et le Programme de mesure de rechange général pour personnes autochtones vivant en milieux urbains (PMRG-AU) - 3 rencontres

Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles, Ministère de la Justice du Québec - 2 rencontres

Tournée des postes S.Q. de Bécancour, Nicolet, St-Boniface, Louiseville, Des Chenaux et poste Autoroutier par les agents d'interventions en poste dans le cadre de notre programme de référence policière sûreté du Québec (RPSQ)

## **Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ)**

Comité Intersectoriel en matière de violence conjugale et en agressions sexuelles - 3 rencontres

Tribunaux spécialisés - Comité local d'intégration des services (CLIS) - 2 rencontres

Table sociojudiciaire (Volet LSJPA) - 1 rencontre

Table Santé et bien-être des Hommes - 1 rencontre

## Organismes et services aux personnes autochtones

Table locale d'accessibilité des services aux personnes autochtones en milieux urbains Zone Sud et Zone Nord - 3 rencontres

Participation à l'activité de projection au Cinéma Le Tapis Rouge, du film Soleils Atikamekw

Rencontre pour le dossier Justice et le PMRG-AU avec le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières - 1 rencontre

Comité organisateur de l'activité-conférence sur la violence conjugale et familiale au sein de la Nation Atikamekw - 3 rencontres

Participation à la conférence de presse pour la signature de la Charte d'engagement Cawonok de la Table locale d'accessibilité Zone Sud

## Partenaires, collaborateurs des milieux communautaires

Représentation au conseil d'administration au Centre de justice de proximité de la Mauricie (CJP-MAU) - 9 rencontres

Rencontre visant à renforcer les mécanismes de collaboration entre les ISL, les intervenants spécialisés en violence, les intervenants des milieux autochtones, les intervenants spécialisés en violences sexuelles et les intervenants de confiance - 2 rencontres



Grâce au Programme "On gagne à redonner" de Loto-Québec, le Détaillant de cœur, le Rétro Bar des Forges, a remis la somme de 5000\$, au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de la Mauricie, afin de poursuivre la mission d'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles, leurs proches et les témoins des événements traumatiques.

Un ÉNORME MERCI au détaillant de cœur, le Rétro Bar des Forges, aux co-propriétaires et l'équipe d'avoir choisi notre organisation, ainsi qu'à Loto-Québec pour cette initiative généreuse et humaine !



*Crédit photos Loto-Québec*

*Sources : <https://societe.lotoquebec.com/fr/medias-et-partenaires/photos-et-logos-officiels>*

*<https://societe.lotoquebec.com/fr/responsabilite-societale/on-gagne-a-redonner>*

*<https://societe.lotoquebec.com/fr/responsabilite-societale/on-gagne-a-redonner#detaillants-de-coeur>*



*Photos prises le 18 novembre 2024, par Loto-Québec, au Rétro Bar des Forges, avec Madame Audrey Manseau, co-propriétaire, Madame Nathalie Turmel, Représentante Loto-Québec pour les Détaillants de cœur de Trois-Rivières et Monsieur Dave Lysight, directeur général du CAVAC de la Mauricie*

## **Formations : Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et violence conjugale**

Pratiques professionnelles liées au rôle d'intervenant(e) sociojudiciaire de liaison

Séance d'information sur le tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale

Formation Les enfants vivant en contexte de violence conjugale

Les violences conjugales, familiales et sexuelles en milieux autochtones

Regards croisés: Protection des renseignements personnels et obligation de divulgation du poursuivant

Les droits et recours des personnes victimes d'actes criminels dans le système de justice pénale

Les connaissances de base sur la violence sexuelle envers les jeunes et ses conséquences

Accompagner l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire

Prévenir l'homicide du partenaire intime

Mieux comprendre la violence conjugale pour améliorer le parcours judiciaire des victimes

Les victimes d'exploitation sexuelle et le système judiciaire

Atelier d'appropriation des outils PTVSVC

Protocole CSJ et l'ordonnance de sauvegarde en matière familiale

Modalité de collaboration CAVAC et BAR

## **Formations**

Formations «Intervention en contexte de trauma complexe chez l'adulte»

Formation «Trousse d'orientation et d'accompagnement pour adolescents et hommes abusés sexuellement»

Formation «Cybervictimisation : Comprendre, prévenir et intervenir (Partie 1 et partie 2)»

Formation «Gérer les comportements agressifs et vulnérables de façon stratégique et efficace»

Formation «Prévenir le suicide chez les 14 ans et plus : susciter l'espoir et estimer le danger»

Formation «La fatigue de compassion»

## **Forums, colloques et scéances**

Forum en matière de violence conjugale et en agressions sexuelles

Forum provincial des Tables locales d'accessibilité aux services publics pour les personnes autochtones vivant en milieux urbains

Colloque Équijustice

Symposium sur Le trauma chez les enfants et les adolescents

Colloque Pratiques en VC: S'unir pour gérer la complexité et favoriser la sécurité

Congrès de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ)

Séance d'information de la DAPVIC concernant IVAC

# REPRÉSENTATION DANS LES MÉDIAS 2024-2025

## 8 octobre 2024 : Le Nouvelliste

<https://www.lenouvelliste.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2024/10/08/tribunal-specialise-a-trois-rivieres-une-equipe-de-procureurs-sera-consacree-aux-causes-de-violence-conjugale-et-sexuelle-2FVLL24CTVFHVMPZMHIPHMMZKQ/>

## 24 octobre 2024 :

Capsule vidéo afin de souligner l'événement de la signature de la Charte d'engagement Cawonok de la Table locale d'accessibilité Zone Sud

<https://vimeo.com/1075294440?share=copy#t=0>

Le Nouvelliste

<https://www.lenouvelliste.ca/actualites/actualites-locales/2024/10/24/des-services-plus-accessibles-pour-les-autochtones-a-trois-rivieres-JCKHCH6KCJBIVMFVD7CMBS2534/>

## 10 janvier 2025: Journal de Québec :

<https://www.journaldequebec.com/2025/01/10/tribunal-specialise-cinq-nouveaux-chiens-pour-aider-les-victimes-de-violence-sexuelle-et-conjugale>

## 15 janvier 2025 : Droit Inc, Le journal des avocats et juristes du Québec

<https://www.droit-inc.com/conseils-carriere/nouvelles/violence-conjugale-et-sexuelle-des-chiens-au-service-des-victimes>

## 10 février 2025 : Reportage TVA

<https://www.tvaplus.ca/lcn/le-tva-nouvelles-trois-rivieres/saison-1/le-tva-nouvelles-18h-de-trois-rivieres-du-10-fevrier-2025-842985974>



*Mays et sa première expérience télé.  
Crédit de la photo : TVA Trois-Rivières*

# DÉCLARATION DE SERVICES ET MÉCANISMES DE PLAINTÉ

En vertu de la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement (LAPVIC) - RLRQ c P-9.2.1, entrée en vigueur le 13 octobre 2021, tout ministère ou tout organisme qui remplit les conditions prévues au règlement du gouvernement du Québec, doit adopter une déclaration qui détaille chacun des services qu'il offre aux personnes victimes ou chacune des activités qui l'amène à intervenir auprès de celles-ci.

Soucieux de respecter le règlement en fournissant la déclaration, ainsi que pour assurer une prestation de services de qualité auprès des personnes victimes, leurs proches et les témoins d'actes criminels, chacun des 17 CAVAC, couvrant toutes les régions administratives de la province, se sont dotés d'une Déclaration de services, informant la clientèle de leurs engagements, incluant des mécanismes de plainte.

La Déclaration de services du CAVAC de la Mauricie, a été adoptée le 14 juin 2022, lors de la 2e réunion régulière du conseil d'administration, de l'exercice 2022-2023.

Ainsi, à chaque année, le CAVAC de la Mauricie doit s'assurer de tenir sa Déclaration de services à jour, de transmettre par courriel, au Bureau de soutien aux services offerts aux personnes victimes d'infractions criminelles (BSSV) les renseignements suivants :

- Le nombre plaintes formulées par les personnes victimes d'infractions criminelles eu égard à nos services et activités;
- La nature des plaintes (par catégories);
- L'issue de ces plaintes (par catégories);
- Une description des changements apportés par notre organisation à l'issue de ces plaintes, le cas échéant.

Pour l'année 2024 (1er janvier 2024 au 31 décembre 2024), une plainte a été reçue. Celle-ci a été examinée avec diligence et traitée conformément à nos procédures internes.



## Témoignage de la part d'un de nos partenaire

Bonjour à vous,

Je voulais prendre un petit moment pour faire une courte pause dans notre folie quotidienne afin de vous écrire quelques mots de remerciement pour votre précieuse collaboration.

J'ai un immense respect pour le travail quotidien que vous effectuez auprès des victimes. Je considère également que votre présence constitue un atout inestimable, particulièrement dans des dossiers sensibles comme les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Je tiens donc à souligner la belle collaboration qui existe entre nous.

Ce mercredi, cette collaboration a dépassé le cadre d'un simple concept, d'un modèle établi ou de lignes directrices. Elle s'est traduite par un passage à l'action de votre part. Vous avez fait preuve d'une superbe ouverture d'esprit, d'une grande capacité d'adaptation et d'un professionnalisme sans faille.

Par votre travail, vous avez accompagné la victime et les témoins dans le processus judiciaire.

Votre savoir-faire et votre savoir-être ont aussi été précieux pour la gestion de ma propre anxiété.

*Je vous dis donc un sincère Merci*



## Mot de la fin

Quelle belle mission que celle des CAVAC qui assurément fait une différence dans la vie des personnes victimes d'actes criminels. Pour réaliser cette mission à la fois passionnante, délicate, humaine et parfois complexe, le CAVAC de la Maurice se considère chanceux de pouvoir compter sur des intervenantes et intervenants engagés, des conseillères cliniques, et toute une équipe de soutien au niveau des ressources humaines et administratives.

Aujourd'hui, c'est à eux que s'adressent particulièrement ces remerciements. Ce sont eux qui sont en contact direct ou indirect avec la clientèle afin d'offrir une prestation de service adaptée à leurs besoins. Ce sont eux qui travaillent à créer une relation de confiance lorsque c'est nécessaire. Ce sont eux qui accompagnent parfois contre vents et marées. Alors merci pour votre engagement, pour votre capacité d'adaptation, votre savoir, savoir être et savoir-faire.

Pour la prochaine année, il y a un déménagement à l'horizon. Déjà une équipe est en branle pour orchestrer le tout. Gageons que ce défi sera relevé avec brio.

*Merci de tout cœur de la part de tous les membres  
du conseil d'administration!*

# CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS  
RÉGION DE LA MAURICIE

— 35 ans d'engagement —



950 Rue Royale, bureau 104  
Trois-Rivières, Québec  
G9A 4H8



Téléphone : 819 373-0337  
Sans frais : 1 888 552-2822



[information@cavacmauricie.com](mailto:information@cavacmauricie.com)

Financé par:

**Justice**

Québec 